

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

La langue de Dieu.

(Suite et fin.)

Revenons aux calculs généraux.

Il est bien évident que les opérations à effectuer sur les trois valeurs des mots doivent être les mêmes toujours et dans tous les cas. Des combinaisons arbitraires ne constitueraient plus un calcul, mais une fantaisie plus ou moins ingénieuse; le mathématicien ne serait plus qu'un habile prestidigitateur, un escamoteur de formules et de mots; il amuserait sans instruire.

Après bien des tâtonnements, M. l'abbé Martet a enfin découvert la clef du calcul.

Toutes les fois qu'il se trouve en présence d'une expression hébraïque, il s'empresse de la représenter par des chiffres, c'est-à-dire de faire la somme de ses valeurs alphabétiques suivant chacune de ses trois dimensions. Il obtint ainsi trois nombres simples :

- 1^o Valeur du nombre.
- 2^o Valeur de la mesure;
- 3^o Valeur du poids;
- Il prend ensuite ces sommes deux à deux, ce qui lui donne :
- 4^o Le système combiné de nombre et de mesure;
- 5^o Le système combiné de nombre et de poids;
- 6^o Le système combiné de mesure et de poids;
- 7^o La somme de ces trois dimensions prises ensemble, ce qu'il appelle le nombre complexe;
- 8^o Et enfin, il cherche ce qu'il appelle le nombre calculé ou transcendental, qu'il obtient par un procédé un peu lent, mais invariable, en combinant toutes les opérations que nous venons d'indiquer et en n'employant toujours que les quatre règles de l'arithmétique.

C'est le nombre calculé qui est le plus souvent fécond en magnifiques résultats. Dès lors qu'en faisant ces calculs, on les applique également, invariablement, à toutes les expressions hébraïques suivant des lois inflexibles, il est évident qu'on suit un procédé parfaitement rationnel et légitime.

Ceci une fois posé, complétons, par exemple, le calcul que nous avons commencé sur l'alphabet lui-même.

En faisant la somme des deux nombres obtenus précédemment (79 et 100), M. l'abbé Martet obtint 179. Or, d'après la même loi que nous avons suivie jusqu'à présent, le mot hébreu *Adohim*, c'est-à-dire le Dieu, le Dieu par excellence — 179.

En réunissant les deux sommes, il trouva 179 + 305 = 484.

Eh bien ! la traduction hébraïque de ce nombre (d'après la même loi complexe) est le nom du firmament.

Notez que 484 n'est même autre chose que le carré de 22. Or, nous savons que 22 est la somme des lettres de l'alphabet; c'est par conséquent, la plus simple expression de la langue hébraïque, c'est cette langue elle-même réduite à sa dimension de mesure, au verbum pur et simple.

Ce n'est pas tout. En faisant la somme des trois colonnes horizontales dont nous avons parlé, il trouva pour la première 1,495, pour la deuxième 253, et pour troisième 132. La somme de ces trois nombres est 1,880, dont il fut longtemps à trouver le sens. Mais quand il eut découvert le moyen de former le nombre calculé, il reconnut que ce nombre 1,880 n'était autre que la somme des trois nombres 913+551+416, ou deux nombres 1039+841.

Or, 913 est le nombre calculé du mot Jésus.

551 est le nombre calculé du mot Verbe.

416 est le nombre calculé du mot Jéhova.

1039 est le nombre calculé du mot sceau (*signaculum*).

841 est le nombre calculé du mot libri (livre).

La réunion de ces trois équations avec leur traduction hébraïque nous donne donc :

913 + 551 + 416 = 1880 = 1039 + 841.

Jesus Verbum Dei signaculum libri.
Jésus le Verbe de Dieu, est le sceau de ce livre.

M. de Warren annonce que M. l'abbé Martet doit publier un livre dans lequel il décrira et expliquera tous les résultats qu'il a obtenus pendant trente ans de recherches. Nous y renvoyons le lecteur.

Nous terminerons par deux exemples frappants, qui feront comprendre toute l'importance de la clef découverte par le savant abbé français.

Nous l'avons dit, chaque lettre représente un nombre de un ou plusieurs chiffres, et ces chiffres additionnés, dans le même mot, représentent des sommes.

Tous les mots qui représentent la même somme doivent avoir entre eux une relation déterminée, et parmi eux, un mot doit être comme l'objectif commun, doit renfermer l'idée dominante de l'inscription formée par la juxtaposition de tous les mots qui ont la même somme que lui.

Si cette loi est exacte, il faut trouver trois choses :

1. Il faut : 1. dégager le mot objectif de la série; 2. connaître exactement tous les mots de la série; 3. enfin trouver le moyen de les disposer dans l'ordre qui doit donner à cet objectif son explication, sa partie et son complet développement.

Pour le premier point, il faut du temps et une sorte d'intuition; pour le second, il faut une patience à toute épreuve; pour la troisième, le plus difficile, il faut de la patience et encore de la patience. Heureusement il existe certains fils conducteurs qui facilitent beaucoup cette dernière recherche. Nous abrégeons les préliminaires pour venir plus vite à l'exemple.

M. l'abbé Martet a rétabli, entre autres, l'inscription qui répond aux mots dont la somme est égale à 150.

Il y a exactement 159 de ces mots tirés des livres saints.

Mais avec les répétitions du même mot, le nombre des mots de l'inscription s'élève à 483.

L'objectif de cette série est le mot hébreu qui signifie la Vierge. Tous les mots hébreux dont la somme est égale à 150, et rien que ceux-là, combinés et juxtaposés, donnent une inscription magnifique, dont nous citerons seulement les strophes les plus remarquables.

O rois, qui vous élevez contre moi, et qui, en dehors de mon peuple, montez de la caverne des démons, comme des corrupteurs, pour confondre mon œuvre de la rédemption, votre bouche a prévariqué contre ma doctrine, contre mon Orient, votre roi. C'est pourquoi ma fureur combattra contre les orgueilleux; je les rejetterai comme cette paille légère qui tombe au temps de la moisson dans des brasières devantants dans la région des brasières.

O rois, qui vous élevez contre moi, et qui, en dehors de mon peuple, montez de la caverne des démons, comme des corrupteurs, pour confondre mon œuvre de la rédemption, votre bouche a prévariqué contre ma doctrine, contre mon Orient, votre roi. C'est pourquoi ma fureur combattra contre les orgueilleux; je les rejetterai comme cette paille légère qui tombe au temps de la moisson dans des brasières devantants dans la région des brasières.

Car par sa voix, votre roi, sur le sein de la Vierge, suscita les princes de l'Éthiopie, de la Perse et de l'Orient; et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Car par sa voix, votre roi, sur le sein de la Vierge, suscita les princes de l'Éthiopie, de la Perse et de l'Orient; et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

Et il les fit accourir, dans les litières; et comme une lampe ardente, il les convoqua; et pour les instruire, il les rassembla, comme docteurs, les princes de mon temple, faisant monter les rois jusqu'à l'ombre du chaume, jusqu'aux fondements des rochers. Et ils portaient avec eux des présents, des tiaras, des aromates sur des balances, un bouclier avec des flèches pour défendre la Vierge, une chaussure précieuse et des bracelets d'escarboucle pour votre beauté; une longue robe; un grand voile, propre à vous envelopper, à protéger vos yeux, ô Vierge.

donnent le numérateur de la formule. 1841822,509245

62,370 qui lui donne elle-même.

29j, 5305885721500 mouvement synodique de la lune.

Quant au dénominateur, on voit qu'il se forme du nombre mesure et poids 62 et du nombre complexe 370 juxtaposés. De sorte que la formule elle-même n'est que le rapport du nombre calculé (développé) avec le nombre (mesure et poids) et le nombre complexe juxtaposés.

Comment a-t-il eu l'idée de composer le nombre 783 de cette manière ? Parce que ces nombres partiels donnaient le texte ténébreux: *Laudate Dominum et Deum usque in aeternum*; et que 184 à lui seul veut dire à lui-même *Alleluia*. Qu'est-ce qui lui a donné l'idée que le mot *investigare* lui donnerait le mouvement d'un astre ? C'est qu'il avait en hébreu le même nombre que *ad luminaria* (Moïse, chap. Ier, v. 15).

C'est en s'appuyant sur les nombres fournis par les noms hébreux des trois astres qui nous intéressent le plus directement dans le système planétaire (la terre, le soleil et la lune), qu'il a fait sa première découverte astronomique; et il a trouvé la fraction.

99711,145711

273 —365,24229198168498168.... —365j, 5h, 48 m., 54 s., 0272175.

Cette première découverte de M. l'abbé Martet a déjà été publiée à Rome par le savant jésuite de Vico, en 1846. Or, chose étrange, le numérateur 99711, 145711 n'est rien autre que la déduction mathématique des quatre lettres du nom de Jéhova; et de même au dénominateur le nombre 273 est encore une autre dérivée du même nom de Jéhova.

Il semblerait-il pas que le Créateur ait voulu marquer cette loi du mouvement tropique de la terre d'un double sceau pour la faire remonter jusqu'à lui ?

Comme pour rendre ce fait plus saisissant encore, ce même nombre 99711, 145711 reparait comme *facteur commun* dans toutes les formules astronomiques du même réseau.

Ajoutons que ce même nombre la en langue hébraïque par la nouvelle loi des trois valeurs alphabétiques, fournit cinq mots hébreux, dont la traduction exacte en langue latine est le texte suivant: *Pater filium suum unigenitum nomen suo consummavit*. Le père a immolé son fils unique à la gloire de son nom.

Tout cela n'est-il pas merveilleux ? Et n'êtes vous pas impatient de lire l'ouvrage promis du savant abbé ?

En attendant la publication, le livre de M. de Warren est déjà bien curieux, et nous le recommandons à l'attention de nos lecteurs.

ERNEST SCHNATTER.

La dime.

A Limoux, les agents de M. Pereire, la plupart officiels comme lui, ont fait une guerre acharnée au candidat indépendant et catholique. Entre autres diffamations, ils l'ont accusé de s'être engagé à provoquer le rôtissement de la dime. Nous avons mille exemples des parfaites stupidités que l'on peut faire courir en temps d'élections. On en composerait aisément un *Electoria*, qui ne manquerait pas de chapitres amusants ni de chapitres désolants; mais rien peut-être ne vaudrait cette accusation touchant la dime, élevée contre un chrétien au profit d'un juif, et quel juif !

Les juifs vivent principalement, pour ne pas dire exclusivement, des dimes qu'ils s'entendent à prélever sur les chrétiens. Or, parmi ce peuple ardent et ingénieux à tirer le teston, personne, de nos jours, n'a plus à plaindre que les frères Pereire dimé le chrétien.

Faisons un peu d'histoire à l'usage des électeurs de Limoux, qui ont peur de la dime.

La dime ecclésiastique a été abolie en France durant la nuit du 4 août, il y a quatre-vingts ans. Il est probable qu'aujourd'hui peu de gens savent ce que c'était, tant ceux qui parlent de son rétablissement sans y croire que ceux qui affectent de s'en épouvanter. On traite la dime d'impôt, même d'exaction. Elle n'était pas autre chose qu'une redevance, c'est-à-dire une propriété, la plus correcte et la plus antique qui existât.

Cette propriété reposait sur la loi divine et sur la loi humaine. Elle représentait le domaine de Dieu, elle se justifiait et se justifiait par un service permanent.

Née de ce double principe, que Dieu créateur et possesseur souverain de la création, et que le prêtre doit vivre de l'autel, elle fut d'abord acceptée comme de droit divin dans toute l'antiquité, non-seulement mosaïque, mais païenne. Entrée dans les coutumes chrétiennes, avec tout le meilleur des traditions du

genre humain, elle fut enfin constituée législativement par Charlemagne, d'après la raison même de son origine, in recognitionem supremi domini Dei, selon l'expression du grand législateur. D'une part, avec public du suprême domaine du Créateur; de l'autre, tribut de justice pour l'entretien des églises, des prêtres et des pauvres, et rémunération sociale du service que la religion rend à la société.

Le prêtre se retire des trafics du monde, il ne se livre pas à l'industrie, il ne fait pas le négoce, il ne peut ni cultiver son champ ni paître son bétail; il appartient de jour et de nuit à un service public. C'est un médecin qui n'a le droit ni de refuser, ni de taxer ses visites, ni de subvenir à ses nécessités par l'exercice simultané d'une autre profession. La communauté doit donc le nourrir, et le soin de sa subsistance est remis à chacun, puisqu'il se donne lui-même à chacun, non dans la proportion de ce qu'il reçoit, mais tout entier. Voilà la dime ecclésiastique. Elle était essentiellement paroissiale. Toute terre cultivée la payait, non au prêtre, mais au clocher. Les biens particuliers du prêtre n'en étaient point exempts.

Pour donner à la dime son vrai nom, c'était simplement le budget du culte. Seulement, la sagesse de nos pères l'avait constituée comme une propriété. Il offrait ainsi plus de solidité, la dignité et l'indépendance sacerdotales en étaient mieux garanties. En ces temps-là, on était fier, et personne, prêtre ou laïque, ne se fit accommoder de vivre uniquement par la grâce du budget. Il y avait peu de fonctionnaires, et le fonctionnaire n'absorbait pas l'individu.

La dime était si bien une propriété, que l'on pouvait la vendre sous certaines conditions déterminées par la loi. Quant à la fixation et au mode de perception, ils dépendaient des coutumes et n'offraient rien d'arbitraire. Nulle terre n'était dimable à merci, et l'on peut croire qu'il a existé peu de redevances et de fermages sur lesquels autant de remises aient été faites au débiteur embarrassé. Ajoutons qu'au simple point de vue politique, aucune forme de la propriété n'a été plus vigilante gardienne du droit de propriété.

Il est certain qu'à partir de l'abolition violente de la dime, le droit de propriété n'a cessé de recevoir des atteintes qui l'ont considérablement affaibli. En moins d'un siècle il est tombé assez bas, et les vingt années qui restent à courir pour arriver au siècle complet menacent d'être dures.

La propriété ecclésiastique a péri toute entière, sauf ce petit lambeau qu'on appelle l'Etat romain, par où Dieu est encore, jusqu'à certain point, reconnu propriétaire de sa création. La sagesse moderne travaille, on sait comment, à l'expropriation de ce dernier coin. Si Dieu la laisse faire et lui dit ce *fiat voluntas tua*, qu'elle ne lui dit plus, nous verrons le sort de la propriété civile. Assurément elle ne retrouvera pas l'assiette durable que Charlemagne lui avait donnée. Mais dans tous les cas, elle a été dimée depuis l'abolition des dimes, elle est dimée, elle sera dimée.

Elle a trouvé dans l'Etat un gros décimateur qui remplace bien à lui seul tous les anciens. Celui-ci ne s'est jamais contenté des prélèvements que faisaient ceux-là, ni des "additionnels" et des "extraordinaires" qu'il n'a cessé d'ajouter d'année en année; et il est constitué de manière à ne pas se contenter même lorsqu'il prendra tout.

Et encore s'il était seul ! Mais les gros décimateurs abondent. Après l'Etat il y a la vice, il y a l'empunt, il y a la spéculation, il y a le juif et ses congénères, source inépuisable de ces Mississipis dont les torrents perpétuellement déchaînés roulent toutes les fortunes à l'océan des banqueroutes. Ce sont là des dimes qui ne paraissent pas près d'être abolies, quoique assurément le besoin s'en fasse sentir.

De ces dimes, MM. Pereire en ont pris leur bonne part. Ils appellent cela des *commissions*. Commissions ou dime, le rapport n'est point méprisable, et il cléve MM. Pereire au rang des plus remarquables *gros décimateurs* qu'on ait vus depuis longtemps. On a parlé de deux cents millions, ramassés en quelques années. Mettons qu'il y ait du compliment et que la somme soit moindre de moitié; cent millions à partager entre trois, c'est encore joli. Or, l'on en connaît d'autres qui n'ont pas laissé de glaner sur leurs traces assez gaillardement.

Nous croyons volontiers que les opérations ont été régulières. Mais régulières ou non, le bilan prouve que la dime est toujours fort bien payée, quoique ce ne soit plus au comptoir de Dieu. Nous croyons même qu'on paie double, — au moins !

Cette nouvelle dime toujours grandissante n'enrichit pas le clergé. Elle va à un autre culte, et le clergé ne réclame rien, ni de celle-là ni de l'ancienne. Il vit comme il peut, du maigre arrérage de ses propriétés confisquées. S'il fait un surplus, le fournissent les fidèles, très heureux de se dimer eux-mêmes, parce qu'ils savent encore qu'ils tiennent de

Dieu tout ce qui est en leurs mains.

Que les courtiers électoraux de la libre pensée cessent donc de nous imputer le dessin de rétablir la dime. Ce n'est pas sur ce terrain-là que nous ferons concurrence aux puissants d'Israël. Nous savons assez que le peuple libre penseur, ayant tant de temples à soutenir, tant de prêtres à nourrir, et tant de prêtresses à gorgier, en ne peut pas lui demander de faire davantage pour le culte du Christ.

Nous nous bornerions à souhaiter le pouvoir de nous imposer volontairement nous-mêmes, et nous seuls, plus que la libre pensée ne le veut souffrir depuis qu'elle tient le sceptre. Nous ferons cette tentative aux prochaines élections. Après avoir mis dans notre programme le droit du Pape, qui est aussi le droit de propriété et la liberté d'enseignement, qui est aussi la liberté de l'intelligence, nous y mettrons la liberté de la charité, qui sera aussi la liberté de payer la dime et de soulager d'autant ceux qui ne la paient pas. Nous verrons cela plus tard.

En attendant et pour la satisfaction de la justice, nous demandons une chose à nos amis vaincus de la circonscription qui a ressuscité M. Pereire. C'est de tenir un compte bien en règle des opérations à la suite desquelles ce décimateur a été élu, et d'en envoyer une copie authentique à Paris, pour le jour de la vérification des pouvoirs. Si les agents de M. Pereire ont outrepassés les limites très larges de l'industrie électorale, il serait bon de les faire juger. Peut-être parviendrait-on ainsi à sauver quelques décimes que la toge législative ne manquera pas d'engager à se compromettre, comme il est arrivé précédemment.

LOUIS VEUILLOT.

La fusillade de St. Etienne.

De graves et tristes nouvelles nous arrivent de Saint-Etienne (France). Une sanglante collision a eu lieu dans un des bassins houillers en grève, aux environs du puits Abraham, entre trois compagnies de la 4^{ème} régiment de ligne et un nombreux rassemblement d'ouvriers qui voulaient délivrer un certain nombre de leurs compagnons précédemment faits prisonniers. Assaillis à coups de pierre et à coups de pistolet, les soldats ont fait feu. Douze morts au moins, parmi lesquels deux femmes et un enfant de trois ans, et un nombre encore incertain de blessés, tel a été le résultat de cette sanglante collision.

La bande s'est alors dispersée, en laissant trente-trois des siens aux mains de la force armée. Du côté de la troupe, il y a eu quatre ou cinq hommes blessés et des armes faussées par le choc des balles.

Le calme n'a pas été troublé depuis cette terrible exécution, mais de grandes précautions militaires ont été prises pour empêcher toute nouvelle démonstration. Un fait qui reste inexplicable, mais qui s'expliquera sans doute, c'est la démission que le maire de Saint Etienne a donnée de ses fonctions, à la suite d'une discussion fort vive, par correspondance, avec le général comte de Palikao, commandant de la division dont le siège est à Lyon.

Plusieurs journaux publient l'histoire détaillée des troubles. Nous résumons cet exposé dans ses traits essentiels.

On voit poindre la grève dès le 11 juin ! elle s'accroît le 12 ! la suspension du travail se répand depuis Firminy jusqu'à Rive de Gier et des bandes armées parcourent les campagnes. Le 13, apaisement des esprits coïncidant avec les dépêches annonçant que tout est terminé à Paris. Le 14, les mineurs reparaissent.

La nuit du 14 au 15, une pluie intense vint entraver le mouvement. Des rassemblements se formèrent toutefois à la Grand-Croix et au puits de la concession Montrambert. Les travaux d'entretien et d'épuisement furent interrompus à Grand-Croix. On parvint à protéger les autres établissements.

Dependant les chemins de fer de service furent partiellement détruits, et sur plusieurs puits qui commençaient à être inondés on n'eut que le temps de faire sortir les hommes et les chevaux.

On ne perdait pas toutefois l'espérance d'arriver à une transaction avec la partie des mineurs qui ne recherchaient qu'une amélioration de leurs intérêts économiques et particulièrement le développement des caisses de secours actuellement organisées, et qu'ils trouvent insuffisantes.

Un mémoire signé des mineurs et relatant leurs demandes fut publié dans tous les journaux du département et présenté par les délégués aux directeurs des compagnies.

Malheureusement, le 16 on apprit que la réponse des directeurs des mines n'était pas acceptée par les délégués des ouvriers, et le bruit se répandit de la collision survenue, à deux kilomètres environ de Saint-Etienne, à la hauteur du puits Abraham.

Ici se place le récit de la lutte entre les ouvriers et les soldats exaspérés, parait-il, par la fatigue et par des atta-

ques réitérées.

Trois compagnies du 4^{ème} de ligne conduisaient à St. Etienne une escouade de prisonniers fait la veille au puits Abraham.

La situation des compagnies était loin d'être facile. Il fallait traverser le village de Ricamarie, encombré de mineurs en grève, et où évidemment une partie des prisonniers habitait.

Le commandant ne crut pas prudent de suivre cet itinéraire. On prit donc par la campagne en faisant un détour dans les sentiers conduisant à une route dite de la Béraudière. La marche était assez pénible à cause des prisonniers. Les 3 compagnies ne représentaient pas 203 hommes d'effectif, et le bruit de l'arrestation s'étant répandu, des bandes qu'on peut évaluer à

tignes, insulté, harcelé, lapidé, entend les balles frapper ses baïonnettes, il finit par n'être plus maître de sa volonté, et les fusils partent comme malgré lui dans ses mains, sans attendre l'ordre de ceux qui lui commandent.

Ces manifestations ouvrières, bien qu'étrangères à la politique, nous semblent plus graves que les cris et les violences dont Paris a été troublé pendant quelques jours. La crainte a paralysé les affaires dans la capitale; mais on sait avec quel élan, en pareil cas, le mouvement se reprend à Paris, aussitôt le danger passé. Dans les grands centres producteurs ou manufacturiers, le contre-coup est plus direct et plus grave. Voilà toute une contrée en chômage, car, des puits, le mouvement gagnera immédiatement, et par conséquence forcée, les établissements métallurgiques dépourvus de charbon. C'est une contrée entière condamnée, si le travail ne reprend pas, à toutes les horreurs de la misère et de la faim.

Les grèves et les chômages sont les problèmes les plus sérieux de l'avenir, il importe que dès les premiers pas on s'attache à découvrir le secret de certains courants, à expliquer le pourquoi de certaines agitations, à en dégager les éléments politiques, les éléments sociaux. Il y a là une force immense et inconnue qui peut être pour la société une source féconde ou une menace terrible. Il faut la comprendre. Jusqu'à ce jour elle a été matière à théories spéculatives pour quelques écrivains ou à répressions judiciaires pour quelques substituts; nous croyons qu'il y a plus et mieux à faire et que l'occasion est bonne de l'essayer.

CANADA:

QUEBEC, 5 JUILLET 1869.

On a besoin, au bureau de ce journal, d'un assistant-rédacteur.

Les applications devront être adressées, par lettre, au propriétaire du Courrier du Canada.

Nous n'aimons pas les portraits chargés; celui qui fait de nous, pour les besoins de sa cause, la Minerve de vendredi, étant assez dans ce genre, notre confrère ne trouvera pas mauvais que nous usions du droit de réclamer.

On paraît être, ou on veut paraître, à la Minerve, sous l'impression que notre feuille vogue à pleines voiles, depuis quelque temps, sur la mer orageuse de l'opposition, et notre confrère, qui veut passer pour avoir un bon cœur, se donne le trouble de tirer le canon d'alarme, tout le long d'un deuxième-Montréal, pour nous prévenir et prévenir nos voisins que nous faisons fausse route.

Tout en remerciant notre confrère de la sollicitude avec laquelle il veille sur nous et de l'intérêt qu'il nous porte, nous devons lui faire observer qu'il pourrait faire de sa poudre un emploi plus judicieux. Nous croyons, de bonne foi, n'avoir rien fait qui puisse justifier les inquiétudes de la Minerve et son jugement sur notre compte, et notre confrère, en nous casant sans notre permission pour avoir l'occasion de nous servir une petite tranche de censure, nous fait positivement l'effet d'un pompier qui mettrait le feu aux maisons tout exprès pour se donner le mérite d'éteindre un incendie, ou, encore, d'un professeur de natation qui jeterait les gens à l'eau pour se ménager la gloire de les en retirer.

L'article de la Minerve débute sur ce ton sornel, emprunté à la procédure des tribunaux en dernier ressort.

"Nous voyons avec peine le Courrier du Canada s'aventurer dans une voie qui n'est pas à ses antécédents, à son caractère et à sa réputation légitimement acquise de patriotisme. La guerre sans motifs que notre confrère a déclarée au gouvernement fédéral, après avoir exprimé tant de fois sa confiance dans les mêmes hommes qu'il combat aujourd'hui, ne peut que nous surprendre. Notre confrère paraît en vouloir particulièrement à l'hon. M. Langevin. Un changement d'attitude aussi sérieux ne peut qu'être appuyé sur des raisons graves, que notre confrère n'a pas encore fait connaître. Nous savons que l'hon. M. Langevin a, à la dernière session locale, pris la défense du bill sur l'éducation, combattue par le Courrier. Si c'est là le principal grief du Courrier, son opposition, c'est-à-dire l'opposition accentuée, aigrie d'aujourd'hui, aurait dû dater du printemps de 1866.

Plus loin, notre confrère affirme que nous avons attaqué sans provocation l'hon. M. Langevin et il se sue et eau, pendant tout le reste de son article, pour arriver à établir la preuve de cette affirmation plus que gratuite.

Régions de suite l'affaire de nos escarmouches avec l'hon. Secrétaire d'Etat, escarmouches auxquelles la Minerve paraît attacher tant d'importance. Ce sera court.

Premièrement.—Lors des débats sur le projet de loi d'éducation, M. le Secrétaire d'Etat a fait une charge à fonds contre notre feuille qu'il a cherché à perdrer dans l'estime du très honorable public qui nous lit. Le Courrier du Canada était encore, avant cette sortie, à dire un mot contre M. Langevin. La Minerve soutiendra-t-elle, maintenant, que

c'est nous qui avons été l'agresseur. Notre confrère paraît croire que l'attaque dirigée contre nous, en pleine séance parlementaire, a été des plus courtoises. Voyons, confrère; vous êtes homme d'honneur; eh! bien, que feriez-vous au mal-appris qui vous blesserait dans votre dignité? Vous le cravacheriez, n'est-ce pas? Eh! bien, M. Langevin a blessé publiquement le Courrier du Canada dans son honneur et sa dignité en le représentant comme un journal religieux de contre-bande, et nous nous sommes permis ce que vous auriez fait vous-même: nous l'avons cravaché. Nous allons oublier un point assez important. La preuve que M. le Secrétaire d'Etat en voulait particulièrement au Courrier, c'est qu'il a eu le soin de ne pas souiller mot des autres journaux qui, dès 1866, partageaient notre opinion sur la question des écoles.

Secondement.—Notre querelle avec l'hon. Secrétaire d'Etat est d'un caractère tout à fait personnel et notre confrère de la Minerve ne peut pas raisonnablement inférer de ces passes-d'arme que nous sommes hostile au cabinet fédéral et que, à l'instar du "fier Sicambre", nous brûlons ce que nous avons adoré. La Minerve est d'autant plus mal venue à se constituer notre censeur en cette occurrence, qu'elle a été surprise, pendant la dernière session de la législature locale, faisant la guerre à un ministre local et la cour à tous les autres, et restant tout de même ministérielle.

La Minerve nous reproche "de nous aventurer dans une voie qui ne sied pas à nos antécédents, à notre caractère et à notre réputation légitimement acquise de patriotisme"; d'avoir, en un mot, déclaré une guerre sans motif au gouvernement fédéral.

Voilà encore un compte que nous pouvons régler en peu de mots.

Nous n'avons blâmé—et blâmé très courtoisement—que trois actes du gouvernement; non pas des actes législatifs, —ce qui serait assez grave—mais des actes purement administratifs. Ces actes, ce sont la nomination de M. Brydges au poste de commissaire du chemin de fer intercolonial pour la province de Québec, la nomination du préfet du pénitencier et celle du chapelain du Sénat.

Il est moralement possible que les opinions soient partagées sur l'opportunité de ces nominations; mais, à notre avis et à l'avis de tout les principaux intéressés, la première blesse au vif les droits de la majorité canadienne-française, la seconde est en contravention directe d'une tradition appuyée sur la stricte justice, la troisième est injurieuse aux catholiques. Notre confrère, qui passe pour être doué d'une mémoire heureuse, doit se rappeler d'avoir, il y a quelques jours, censuré assez vertement la nomination du préfet du pénitencier et personne n'a songé à lui reprocher d'être, pour cela, entré dans l'opposition et d'avoir tourné le dos à son passé. Si notre confrère veut être franc, il avouera qu'il a été bien près de censurer les deux autres nominations et qu'il ne lui a manqué pour cela qu'un peu d'indépendance.

Au surplus, nous avons posé très nettement notre doctrine à ce sujet dans l'article même dont notre confrère a cité deux extraits pris au hasard.

Nous disions: "Si c'était le temps de faire une profession de foi politique complète, nous ajouterions qu'il y a deux espèces d'actes que nous ne pardonnerons jamais, et pour aucune considération, à n'importe quel cabinet: les actes impliquant un renoncement, quelque inoffensif qu'il soit, à nos droits acquis comme catholiques et les actes impliquant un renoncement à nos privilèges reconnus comme canadiens-français."

Avant de nous faire des remontrances, notre confrère est tenu: ou de nous dire qu'il n'aurait pas le courage nécessaire pour contresigner cette déclaration, ou de nous prouver que les trois nominations en question ne tombent pas dans la catégorie des actes qu'un journal canadien-français et catholique ne peut décemment tolérer.

Il est fortement rumeur que M. Garon, député de Rimouski à la législature locale, va remettre son mandat, et que M. Alexandre Chauveau, fils de l'hon. premier ministre de la province, va briguer l'honneur de remplacer le résignataire au parlement.

Nous verrions avec plaisir cette rumeur passer à l'état de certitude.

M. Alexandre Chauveau est un jeune homme de talents et il fera certainement honneur au comté de Rimouski.

On assure que M. Rose et M. Galt vont être prochainement faits chevaliers de l'ordre anglais de St. Michel.

Quelques journaux espagnols ont lancé la rumeur suivante qui a déjà fait le tour du vieux continent: le jeune prince des Asturies, fils aîné de la Reine Isabelle,

épouserait prochainement la princesse Béatrice, fille de la Reine Victoria et monterait sur le trône d'Espagne. En considération de ce mariage, l'Angleterre céderait Gibraltar à l'Espagne.

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Young sont attendus demain à Québec.

Le nouvel adjutant-général, le colonel Robertson Ross et son fils, sont arrivés vendredi à Outaouais. Ils sont les hôtes de Sir George Etienne Cartier.

Les Ursulines de Québec.

Judi après-midi a eu lieu, dans la grande salle du monastère des Ursulines, la distribution solennelle des prix aux élèves pensionnaires et mi-pensionnaires de cette précieuse institution. Un public d'élite s'était donné là rendez-vous.

Dans la salle, décorée avec une simplicité pleine de goût, on voyait les dessins au crayon et à l'huile faits durant l'année; les ouvrages en cire et à l'aiguille étaient exposés dans le parloir. Nous ne surprendrions personne en disant que tous ces ouvrages font à la fois honneur aux jeunes élèves qui les ont exécutés et aux vénérables sœurs qui les ont dirigés dans leurs travaux.

Avant de passer rapidement en revue le programme de la séance, il n'est peut-être pas mal de montrer, par quelques chiffres, les développements qu'a pris l'institution qui a nom "les Ursulines de Québec," et les services qu'elle rend à la société.

Le nombre des élèves pensionnaires est de 185;

Celui des élèves mi-pensionnaires, de 125;

Celui des élèves externes, de 300;

Celui des élèves-maitresses de l'école normale Laval, de 72.

Total: 682.

Ces chiffres ont une éloquence que n'aurait pas le meilleur plaidoyer en faveur de l'institution.

Des circonstances tout-à-fait indépendantes de notre volonté ont fait que nous avons été privé du plaisir d'assister à ce joyeux couronnement des travaux de l'année. Les quelques notes que nous a passées un ami de notre feuille nous serviront de cannevas; mais comme ces notes sont peu détaillées, ceux de nos lecteurs qui n'ont pu assister à la séance pourraient difficilement s'en faire une idée sans avoir sous les yeux le programme de la fête.

Voici donc ce programme:

Marche d'entrée.....KUBIE. Harmonium.—Mlle Marie Bossé. Pianos.—Mlles. L. Neville, C. Roy, M. O'Connor, E. Pouchot, L. Lelièvre, Z. Veziina, E. Cimon, E. Turcotte, J. Clarke, J. Lowe, A. McMullen, C. Tims.

ADRESSE A L'EDITEUR, Mlle. E. REHARD. O QUIBU Pulchra est.....UNE BELLE JEUNE FILLE DE CLERMONT-FERRAND.

Harmonium.—Mlle. Angèle White. Piano.—Mlle. M. Pennée.

DISTRIBUTION DE PRIX.—D. P. Yelva.....ARCHER. Harmonium.—Mlle. M. Pennée.

Mélodion.—Mlles. A. Walker et S. Matte. Pianos.—Mlles. M. L. King, H. Létourneau, A. Beaubien, L. Duchesnay, S. Hardy.

DISTRIBUTION DE PRIX.—D. P. L'oiseau que je préfère.....URS. DE CLERMONT-F. Chanté par Mlles. C. Fréchette et E. Cimon. Piano.—Mlle. Eveline Peters.

DISTRIBUTION DE PRIX.—P. et D. P. Anticipations.—Souvenirs, (Dialogue). Mlles. A. Lelièvre, E. Peters, J. McDonald, C. Gauvreau, C. Tims, M. L. King, K. Delany, M. A. O'Reilly.

O to dance on the lawn 1.....MUSIQUE DE GLOVER. Harmonium.—Mlle. M. E. Peters. Harpe.—Mlle. M. L. King.

Guitares.—Mlles. C. Gauvreau, S. Hardy, A. Laviole.

DISTRIBUTION DE PRIX.—P. et D. P. Ouverture.—Magie Flute.....MOZART. Harmonium.—Mlle. M. Pennée.

Pianos.—Mlles. A. White, H. Létourneau, C. Gauvreau, E. Peters. Harpe.—Mlle. M. L. King.

Mélodion.—Mlle. A. Chapuis. Vingt minutes de récréation à la veille des prix (Cansero).

Mlles. M. Bossé, M. Pennée, E. Turcotte, L. Neville, A. Chapuis, H. Létourneau, M. Andrews, A. White, L. Duchesnay, M. Roy, D. Plamondon, J. Richard, H. Létourneau, C. Roy, E. Pouchot, J. Cauchon, A. Beaubien, E. Cimon, C. Fréchette, S. Hardy, Ev. Peters.

Ab! tressailliez, forêts de l'Amérique.....BONDÈSE Piano.—Mlle. L. King.

Mon Canada.....MUSIQUE DE CONGOISE. Piano.—Mlle. A. White.

Les Vacances.....MUSIQUE DE BONDÈSE. Piano.—Mlle. M. L. King.

Pic IX [musique et paroles].....URS. DE C. F. Piano.—Mlle. H. Létourneau.

PRIX ET DIPLOMES D'HONNEUR. Réveil de la lyre pour chanter Marie Immaculée grand chœur et solo.....URS. DE C. F. Harmonium.—Mlle. M. Pennée.

Harpe.—Mlle. M. L. King. Piano.—Mlle. A. Chapuis.

REMERCIEMENTS.—Mlles. M. Bossé et M. Pennée. Marche Finale.....KETTNERER. Harmonium.—Mlles. A. White et A. Chapuis.

Pianos.—Mlles. M. Andrews, Ev. Peters, M. A. O'Reilly, J. Cauchon, C. Fréchette, M. D'Eschambault, H. Richard, L. Crépuil.

Mélodion.—Mlles. C. Gauvreau et K. Delany.

Les deux cauceries intitulées: Anticipations et Vingt minutes de récréation

à la veille des prix, ont beaucoup intéressé. Les jeunes élèves qui avaient été appelés à l'honneur de figurer dans ces deux charmants entretiens, se sont très bien acquittés de leur rôle respectif et ont élevé, à plusieurs reprises, les applaudissements de tout l'auditoire. Quelques unes d'entre elles ont été plus particulièrement heureuses dans l'interprétation de leurs rôles; nous pouvons, sans manquer à l'impartialité, citer ici les noms de Mesdemoiselles M. Bossé, M. Pennée, A. Lelièvre et C. Fréchette.

La partie musicale de la séance a été à la hauteur de la partie littéraire. Il y a évidemment, parmi les excellentes et dévouées institutrices de la communauté, de véritables artistes en musique; il n'est pas facile d'expliquer autrement le succès qu'ont remporté, jeudi, les jeunes élèves qu'elles ont formées.

Tout le monde a admiré, pendant l'exécution des différentes parties du programme si varié de la séance, la tenue irréprochable des élèves et leur maintien à la fois modeste et gracieux.

Lady Belleau présidait la fête et avait bien voulu se charger elle-même de la distribution des couronnes d'honneur et des prix. Elle s'est acquittée de cette tâche avec cette grâce charmante qui la caractérise. Elle avait à ses côtés, pour applaudir à chaque couronnement, un brillant état-major d'admirateurs du monastère, recruté dans les plus hautes sphères de notre société. On remarquait, entre autres, l'hon. président du sénat, l'hon. premier-ministre de la province de Québec, l'hon. M. Beaubien, l'hon. M. Chaussegros de Léry, Son Honneur le juge Bossé, Son Honneur le maire de Québec, M. le Grand-vicaire Cazeau, et un nombreux clergé.

Il nous serait difficile, pour ne pas dire impossible, de citer les noms de toutes les élèves qui ont enlevé des prix. Nous pouvons, cependant, donner les noms des quelques privilégiées qui ont mérité, par leurs talents joints au travail et à l'application, des diplômes et couronnes d'honneur:

Classe supérieure—Instruction religieuse et histoire ecclésiastique: Mlle. E. Neville; Mlle. M. Bossé; Mlle. M. Pennée; Mlle. E. Turcotte.

Classe de littérature—Mlles. H. Létourneau et D. Plamondon.

Troisième classe—Mlles. A. Beaubien et J. Lesneur.

La séance a été close par deux discours; le premier par M. le grand-vicaire Cazeau, le second par l'hon. M. l'abbé Cazeau.

M. le grand-vicaire Cazeau a félicité les élèves de leurs succès et rendu en hommage bien mérité aux vénérables religieuses pour les services éminents qu'elles ne cessent de rendre à la religion et à la société, en se dévouant avec tant de zèle à l'éducation et à l'instruction chrétienne des jeunes personnes.

L'honorable M. Chauveau a remercié les élèves au nom de Lady Belleau, qui l'avait prié de leur dire combien elle était heureuse d'applaudir à leurs travaux et à leurs succès.

La séance se termina assez tard dans l'après-midi.

Kamouraska.

Un grand nombre de citoyens se proposent de laisser la ville pour aller goûter les plaisirs de la villégiature. A ceux qui n'ont pas encore fait le choix du lieu vers lequel ils veulent se diriger, je conseille d'aller passer la belle saison à Kamouraska. Ils trouveront là des hôtels confortables ou jolies maisons à volonté.

Le village est si agréablement situé, les environs sont si beaux! Vous avez le choix entre la promenade sur l'eau, la promenade en voiture ou une marche agréable le soir d'un beau jour. Tantôt vous vous rendez aux îles dont l'une porte le nom de Martinique en souvenir d'un joyeux vicaire, autrefois habitant Kamouraska, et qui était l'âme de toutes les parties de plaisir bien organisées; tantôt vous vous dirigez vers cet antique manoir, autrefois la propriété d'un opulent anglais; pris tout à coup de la nostalgie, cet excentrique seigneur laissa subitement sa riche demeure dans l'état où elle était, sans emporter ni ameublement, ni cristaux, ni argenterie; le tout resta longtemps à la disposition des touristes qui faisaient dans ces lieux enchanteurs de joyeux pic-nics.

La Rivière-Ouelle offre encore un charmant but de voyage, et les amateurs de la pêche, en se rendant aux lacs situés en arrière de St. Paschal, sont certains d'une pêche abondante.

Kamouraska est aussi riche en souvenirs: consultez ceux des plus anciens habitants, et ils raconteront comme qu'on, en 1816, en conséquence d'une gelée précoce qui fit périr tous les grains, ils seraient tous morts de faim sans la générosité du gouverneur qui leur ouvrit les magasins du roi, et leur envoya des provisions abondantes.

Nombre d'événements comiques et tragiques se sont passés dans ce village; parmi les premiers se trouve cette fameuse querelle entre

les marguilliers et les notables, querelle qui se termina par quelques coups de poing: cet événement a été agréablement chanté par M. Martin dans la "Charlriboyade".

On raconte la mort héroïque et généreuse d'un notaire, M. D., mort qui eut lieu sur les eaux de Kamouraska dans les circonstances suivantes: Il se trouvait avec un compagnon d'infortune sur une planche de salut; cette planche était insuffisante pour les sauver tous deux. Le notaire était garçon, son ami était père de famille; ami, lui dit celui-ci, en persistant nous allons nous noyer tous deux; je suis seul, vous êtes le soutien d'une jeune famille, adieu! au revoir là-haut, et il s'engloutit dans les flots; son compagnon dut la vie à cet acte généreux. Plus tard, ce fut le suicide d'un jeune homme doué des plus beaux talents, qui vint jeter le deuil dans cette paroisse. Après avoir raconté ses amurs malheureux, dans un roman sous le titre transparent de Caroline de G....., découragé par son insuccès, et par sa position précaire, se trouvant par un beau soir d'être sur une élévation au pied de laquelle battaient les flots du St. Laurent, il s'y précipita et se noya. Son héroïne, femme aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'intelligence, est descendue elle aussi dans le tombeau il y aura bientôt deux années.

La descente triomphale de M. Papineau jusqu'à Kamouraska pendant les troubles de 1838 est encore un des événements qui font époque dans l'histoire de cette paroisse. Quant aux légendes, aux histoires de loup-garous, de chasse-galerie, d'apparitions fantastiques, &c., que les touristes consultent les anciens, et ils en entendent de belles sur faits et gestes des esprits malins qui fréquentaient ces lieux au commencement du siècle.

En terminant je dirai: Invalides qui cherchez la santé, allez respirer l'air pur de Kamouraska; hommes d'affaires fatigués par les soucis, allez-vous reposer quelques jours à Kamouraska; rêveurs, allez profiter du spectacle que présente Kamouraska; du haut de la colline contemplez ce village coquet, pendant les belles soirées d'été, alors que la nature semble recueillie, que le fleuve est uni comme une glace, et que la lune éclaire ce spectacle si riche de variétés et de splendeurs.

Aux poètes je dirai; allez sur ces mêmes plages qui ont inspiré mon ami Routhier et, au contact d'une belle nature, vous sentirez vos idées s'agrandir et vos sentiments s'élever.

Enfin, aux malheureux que l'infortune accable; allez, si la rapacité et l'injustice des hommes ne vous en ôtent pas le loisir, allez, dis-je, prier dans l'antique Eglise de Kamouraska, si fraîchement restaurée et vous vous sentirez soulagés.

UN ADMIRATEUR DE KAMOURASKA.

Mort de l'hon. Louis Massue.

Nous avons la douleur d'enregistrer le décès de l'honorable M. Louis Massue, arrivé hier soir, en cette ville, après une maladie de quelques jours seulement.

La vie de M. Massue a été un exemple constant de probité et de vertus. Né le 4 avril 1786, il fut longtemps à la tête du commerce de Québec et devint un des plus riches négociants du pays. Son caractère extrêmement honorable et l'influence dont il jouissait à si juste titre le firent nommer membre du Conseil Législatif, quelques mois seulement après l'Union, sous le gouvernement de Sir Charles Bagot.

Retiré depuis longtemps des affaires commerciales et de la politique, M. Massue n'a jamais cessé cependant de travailler et de faire du bien. Il eut pu laisser une grande fortune à ceux qui le pleurent en ce moment, mais une probité aussi noble que scrupuleuse, une grande délicatesse, enfin une générosité sans bornes pour des amis malheureux ne le lui ont pas permis. En revanche, il laisse à sa famille le plus beau, le plus noble des héritages: une mémoire vénérée, un nom pur de toute souillure, entouré de l'estime et de l'admiration de tous.

M. Edouard Lemoine, de la maison Lemoine et Sewell, est mort samedi d'une maladie contractée à la suite d'imprudences. Il y avait à peine quelques semaines que le défunt avait conduit à l'autel sa jeune épouse.

Le défunt laisse un nombreux cercle d'amis.

Nominations.

Nous empruntons ce qui suit à la Gazette Officielle de samedi:

DEPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA. Ottawa, 20 juin 1869.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire la nomination suivante, savoir:

L'honorable Archibald Woodbury McLelan, un des Commissaires du chemin de fer intercolonial, en remplacement de William Foster Coffin, Eueyer, qui a résigné.

DEPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA. Ottawa, 2 juillet 1869.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer le Lieutenant-Colonel John

Carstairs McNeil, V. C. A. D. C., Secrétaire Militaire du Gouverneur-Général.

BUREAU DU CHEFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELIERIE POUR LE CANADA.

Ottawa, 21 juin 1869.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'appeler au Sénat du Canada Archibald Woodbury McLelan, Eueyer, de Londonderry dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de l'honorable Benjamin Weir, décédé.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Paris, 1er.

M. Burlingame se dirige sur Stockholm avec l'ambassade chinoise et y demeurera un mois en se rendant à St. Pétersbourg.

Le tiers parti au Corps Législatif se propose de présenter une résolution à l'effet de réclamer au nom du peuple une plus grande part dans la direction des affaires.

70 élections ont été confirmées sans discussion.

Lisbonne, 1er. La chambre des députés a adopté un bill augmentant les taxes imposées sur le peuple.

Madrid, 1er. Les Cortès ont adopté aujourd'hui le budget et ont donné autorisation au gouvernement de faire toutes dépenses nécessaires au service public pendant les trois mois prochains.

Pendant le débat, l'amiral Topete a déclaré être disposé à donner par contrat tous les ouvrages des arsenaux si l'on trouvait des contracteurs compétents.

Le Senor Zoula, déclara la révolution politique un fait accompli, mais la révolution économique est encore à terminer.

Londres, 1er. La Chambre des Lords s'est occupé aujourd'hui en comité du bill de l'Irlande.

Les clauses 11, 12 et 14 ont été adoptées sans amendement, si ce n'est qu'à la date de la translation des propriétés de l'Eglise aux commissaires qui a été changée du 1er janvier 1871 au 1er janvier 1872.

Le gouvernement s'est engagé à ajouter une clause à l'effet de permettre aux Evêques d'Irlande de retenir leurs sièges dans la Chambre des Lords.

L'amendement de l'Evêque de Peterboro portant que la compensation fut payée toute entière à même le fonds du revenu, a été adopté par 95 contre 50.

Les clauses 15, 16, 17 et 18 ont été adoptées et l'on ajourna la prise en considération des clauses 19, 20, 21 et 22.

La visite du Vice-Roi d'Egypte est terminée. Son Altesse est partie ce matin pour le continent.

Londres, 3 juillet.

Le Times de ce jour dit que les votes donnés dans la chambre des Lords la veille, ont eu pour effet de rendre le bill de démembrement plus favorable à l'Eglise Etablie et plus partial dans ses dispositions.

L'archevêque catholique Callen a adressé aux officiers du collège catholique une lettre disant que si la mesure abolissant l'Eglise d'Irlande est mutilée par la Chambre des Communes, la nation devra avoir un autre mesure donnant plus amplement justice.

Brest, 3 juillet.

Les dépêches reçues vendredi du Great Eastern, portent qu'il a dévidé 1133 nœuds de câble télégraphique et que l'isolement continuait à s'améliorer.

Madrid, 3 juillet.

Dans les Cortès, aujourd'hui, le ministre de l'intérieur a déclaré que le clergé et les autorités municipales étaient disposés à prêter le serment prescrit par la constitution.

L'amiral Topete, répondant à une interpellation du sénor Orenza, a dit que l'idée d'une république ne pouvait plus être entretenue maintenant qu'une constitution monarchique a été votée et que la monarchie est représentée par un régent. Des troupes ont été envoyées contre les carlistes qui se soulèvent dans l'Audalousie et l'Aragon.

FAITS DIVERS

—Nous avons eu samedi et hier une température éminemment favorable aux campagnes, quoiqu'un peu chaude pour les pauvres malheureux condamnés à vivre dans les villes.

—La Gazette du Canada du 3 courant contient les nominations suivantes:

Province de Québec, 9ème bataillon, voltigeurs de Québec, Compagnie No. 6, pour être lieutenant: Enseigne L. N. Z. Levasseur, E. M., vice M. Letellier, dont la résignation est par le présent acceptée.

Bataillon provincial de Rimouski, Compagnie No. 4, Rimouski, pour être Capitaine; lieutenant Joseph Adhemar Martin, vice E. O. Martin, promu.

Pour être lieutenant: Michel Ringel, gentilhomme, école militaire, vice J. A. Martin, promu.

Pour être enseigne: Pierre Alfred Martin, gentilhomme, école militaire, qui a laissé la province.

Compagnie No. 8; Anso au Sabie, pour être lieutenant; John Lepage, gentilhomme, école militaire.

Pour être enseigne, Joseph Smith: gentilhomme, école militaire.

—Le navire à vapeur Ithernian, de la ligne transatlantique canadienne, est arrivé ce matin dans notre port avec 489 passagers et une cargaison générale.

—Le navire à vapeur Margaretha Stevenson a quitté le port de Québec pour Moisie, samedi, avec un certain nombre de journaliers qui vont travailler aux mines de Moisie.

—Le navire à vapeur Ithernian, de la ligne transatlantique canadienne, est arrivé ce matin dans notre port avec 489 passagers et une cargaison générale.

—Le navire à vapeur Margaretha Stevenson a quitté le port de Québec pour Moisie, samedi, avec un certain nombre de journaliers qui vont travailler aux mines de Moisie.

—Le navire à vapeur Ithernian, de la ligne transatlantique canadienne, est arrivé ce matin dans notre port avec 489 passagers et

dans la main et ce rossignol dans le trou de la serrure; So Et comment enfin sa conscience et les agents de police l'arrêteront sur les bords de l'abîme.

Le jury se sentit touché à la lecture de ces effusions poétiques mais il n'en déclara pas moins le poète coupable de vol avec effraction.

Le juge Lush lui dit alors: —Vous venez d'entendre le verdict du jury qu'avez-vous à répondre? —Ce que j'ai à répondre? s'écria le poète.

Il se pencha, tendit au juge un morceau de papier et s'écria: —Voilà ma réponse!

Le juge Lush ouvrit le document et découvrit... une pièce de poésie. Il remit ses lunettes et, d'une lecture de ce chef-d'œuvre alexandrin.

Le nouveau Laccenaire recourait à la merci de son juge. Il le suppliait de lui pardonner et promettait que, si on lui accordait sa grâce, il immortaliserait dans ses innabes le juge et le jury.

M. Lush complimente le jeune homme sur ses vers et... le condamne à un an de travaux forcés MACHINE A LAYER L'OR.

—Dans un pays possédant des mines aussi riches et aussi considérables que le nôtre, toute découverte, toute invention tendant à en améliorer et en perfectionner l'exploitation doivent être regardées avec intérêt, non seulement par ceux qui sont engagés dans cette industrie, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays dont l'industrie minière sera bientôt une des principales ressources.

Les machines construites par MM. J. B. Bertrand & Cie, de St. Roch, pour laver et séparer l'or et les autres métaux, ont subi une épreuve de cinq jours la semaine dernière sur les terrains aurifères de la Rivière des Plantes, St. François, Benoit, et le résultat a surpassé les espérances qu'avait fait concevoir aux hommes compétents l'examen du mécanisme de cette machine.

—L'or, les pierres précieuses, les autres minéraux ont été séparés du gravier avec le plus grand succès; on a recueilli les moindres parcelles d'or fin qu'on a perdues jusqu'à présent par les procédés de lavage. La machine est portable et peut être aisément transportée d'une place à l'autre.

Elle ne requiert seulement qu'un jet d'eau d'un pouce et demi, et en certain cas l'eau peut servir une seconde fois; avec un boyau ordinaire on peut faire travailler la machine sur le versant d'une montagne; la force motrice est celle d'un homme, et on pourra facilement laver 25 tonneaux par jour au coût de 15 cents le tonneau.

Nos compagnies minières devraient donner un morceau de terre à toute personne qui ferait usage de ces machines à la condition de percevoir un droit de 5 par cents sur l'or trouvé; ce serait à la fois une source de revenu considérable, et une industrie permanente dans le pays.

MM. J. B. Bertrand & Cie, seront prêts en tout temps à faire de nouvelles expériences publiques afin de prouver les qualités de leur machine pour séparer l'or de l'alluvion, le cuivre, la galène et autres minéraux, et aussi l'or fin du quartz pulvérisé.

Pendant que la machine était en opération, elle a été visitée par tous les mineurs de l'endroit et par R. Pope éer, inspecteur des mines d'or, qui nous en ont fait les plus grands éloges.

ANNONCES NOUVELLES.

Université-Laval. Couvent de Somerset. Salsepareille de Bristol. Pilules sucrées de Bristol.

BULLETIN COMMERCIAL

Le montant des droits perçus à la Douane le 2 du courant dans le port de Québec est de \$1466.42, do do do 3 Juin \$254.43.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 3 Juillet 1869. Or, 129 3/4. Fleur-recettes, 13,000 barils. Ventes, 32,000 brls. Superfine de l'état et de l'ouest, \$5.00 à 5.10.

MARCHÉ DE LA FLEUR. —PRIX DU DÉTAIL— En Monnaie. Québec, 5 Juillet 1869.

Table with 2 columns: Item (Fleur Extra Sup., Fancy, Superfine no. 1, etc.) and Price (\$6.50, 6.00, 5.00, etc.).

MARCHÉ DE QUÉBEC.

Table with 2 columns: Item (Erable 3 Pieds, Merisier 3, Bouleau 3, etc.) and Price (\$3.50, 3.25, 2.80, etc.).

IMPORTATIONS.

2 Juillet. Par S S St Andrew, Ritchie, de Glasgow—4 caisses à Jas Maror & Cie. 2 caisses à McCull, Shelby & Cie. 1 do à Simons et Foulds. 1 do à M Thomson. 4 caisses à Ellison et Cie. 1 do à Thibaudou, Thomas & Co.

3 Juillet. Par S S City of Quebec, Connell, de Picton, etc., —1 demi-baril d'huile à Thos Beckett. 1 boîte à W B Smith. 1 caisse de saumon frais à P Clarke.

4 Juillet. Par S S Dacia, Dowell, de Londres—1 caisse au Révd M Housman. 50 demi-caisses de thé à Gibb, Laird et Cie. 1 caisse à Tétu et Garneau.

2 Juillet. Par le Grand-Tronc. 17 boîtes à Chic et Beaudet.

PAR LE VAPEUR DE MONTREAL.

3 Juillet. Par le vapeur Québec, Labelle, de Montréal—40 barils de lard mess à Hunt, Brock et Cie.

EXPORTATIONS.

3 Juillet. Par le navire Commodore, Greig, pour Aberdeen—38 tonx chêne, 112 do d'orme, 622 do pin blanc.

Par la barque Ocean, Bernecker, pour Swansea—20 tonx chêne, 15 do d'orme, 99 do pin rouge.

Par la barque Twilght, Hattrick, pour Londonderry—200 tonx pin rouge, 250 do pin blanc, 4 do d'orme, 5 do chêne, 8 do bouleau, 12475 madiers d'épiniète.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES. 1 Juillet. S S St Andrew, Ritchie, Glasgow, —Jain, Allans, Rae et Cie, 410 passagers et cargaison générale pour Québec et Montréal.

S S Labrador, Walker, Londres, 29 mai, Hunt, Brock et Cie, cargaison générale.

2 Juillet. Navire Daguett, Coysh, Alexandria, 28 avril, à ordre. — Henry Brain, Connor, Greenok & Co, Dinning et Webster, Charbon et fer.

3 Juillet. S S City of Quebec, Connell, Picton, etc, Compagnie des Ports du Golfe, 64 passagers et cargaison générale.

S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

4 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

5 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

6 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

7 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

8 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

9 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

10 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

11 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

12 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

13 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

14 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

15 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

16 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

17 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

18 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

19 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

20 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

21 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

22 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

23 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

24 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

25 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

26 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

27 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

28 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

29 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

30 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

31 Juillet. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

1er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

2er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

3er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

4er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

5er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

6er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

7er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

8er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

9er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

10er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

11er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

12er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

13er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

14er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

15er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

16er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

17er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

18er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

19er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

20er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

21er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

22er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

23er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

24er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

25er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

26er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

27er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

28er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

29er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

30er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

31er Août. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

1er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

2er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

3er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

4er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

5er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

6er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

7er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

8er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

9er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

10er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

11er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

12er Septembre. S S Dacia, Dowell, Londres, 18 juin, Ross et Cie, Navire Australien, Lyons, Inkster, Plymouth, James Connolly.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD.

3 Juillet. Barge Emma, Elic Thibaudou, Montréal—Fleur. Goclette Rosanna, V Brisebois, Matane—Lest.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

3 Juillet. Goclette Victoria, Jos Warren—Charbon. — William Jackson, Rioux—Bois et œufs. — Marie Sycrè, C Gagnon—Lest. — Marie Anne, D Tremblay—Lest. — Providence, E Gignac—Lest.

PASSAGERS.

Par S S City of Quebec, Connell, de Picton, etc., — M J P Miller, M Grant, M Stewart, M H H Crawford, Dlle Halliday, M J Halliday, Mad Donovan, Mad Watt, Col Warren, M Paradis, Capt Cass, M DeMoulipey, M C do, Mr M do, Dlle do, M Savage, Mad LeGresley, M J Benjamin, M Dickenson, M et Mad Hendie son, M Medlycott, Capt Medlycott, Révds Messrs Duval, Bédou, J Dumas, Couture, Lecaesse, Simard, Jas Pelletier et Gagnon, Messrs Conillard, Gauvreau, Conillard, Caroudeat, Curtis, Millr, Greenew, Dr Painchaud.—39 passagers de chambres et 25 d'entrepont.

Par S S St David, Scott, pour Glasgow—Révd. M Fortherrill, Mad do, 3 enfants et servante, Mad Forsyth, Dlle Darroch, Révd H Lamont, M Osborne, M Hodge, M et Mad Harcock, M S Coyne, Mad Bray et enfant, 24 passagers d'entrepont.

454 RAPPELE A LA VIE!

La lettre suivante a été reçue par le Dr. Picault, de la maison Picault et fils, Droguiste, No. 42, rue Notre-Dame. MONTREAL, C. E. 9 mai 1865.

Dr. PICAULT. Cher Monsieur.—Ne vous rappelez-vous point que je vous ai appelé, l'été dernier, pour voir une femme qui souffrait d'une inflammation chronique des reins depuis dix-sept-mois? Vous étiez le neuvième médecin que j'appela, j'avais pris des avis sans résultat, et moi-même j'étais désespéré.

— Elle était réduite à l'état de squelette, ne digérant, plus, et je n'avais plus d'espoir de la sauver. Vous m'avez conseillé de lui administrer la Salsepareille de Bristol. A la première dose, elle éprouva du mieux, et après la septième-bouteille, elle était complètement revenue. J'ai cru être utile en faisant part au public de cette cure extraordinaire.

JOSEPH BELANGER, No. 30, Rue Aylmer. Je me rappelle avoir été appelé pour le cas ci-dessus, et n'en ayant plus entendu parler, je croyais qu'elle était morte depuis longtemps. P. E. Picault, M. E.

A vendre par tous les Pharmaciens en Canada. A St. Jean par F. L. Wight.

413 Quelle est votre maladie?—On peut signaler une centaine de variétés de maladies de l'estomac. Pour chacune d'elles et pour toutes les sens communs suggère que la médecine qui rend à cette organe toute sa vigueur, est le vrai remède.

Si le sens commun demande ce que c'est que ce remède, l'expérience répond que les Pilules de Bristol converties en sucre. Les remèdes cathartiques sont nombreux, mais les trois dixièmes ne procurent qu'un soulagement temporaire et un grand nombre sont dangereux. Il vaut mieux laisser la dyspepsie suivre sa voie que d'essayer de la guérir avec le mercure. Le remède ainsi appelé détruit le patient plus rapidement que la maladie.

Il n'en est pas ainsi des pilules de Bristol qui doivent être prises avec un régime végétal. Si le foie est malade, elles le rendent à son état normal, si les intestins sont obstrués, elles les rétablissent, si l'estomac est incapable de digérer parfaitement, elles le rendent sa vivacité. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre, et se conservent sous tous les climats.

A vendre chez tous les pharmaciens. JOSEPH S. LEE. Douane d'Ottawa, 12 mai.

A vendre chez tous les pharmaciens. John F. Henric & Cie, Agents 393, Rue St. Paul Montréal, C. E. 5 Juillet 1869.—1558

413 Une belle chevelure est la couronne de la nature. Vous devez la cultiver, quand un cheveu devient gris c'est un indice certain qu'il se détériore par la racine.

NOUVEAU GENRE. CHANGEMENT IMPORTANT. Un restaurateur réel des cheveux et un article toilette, Combinés en une bouteille. LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX DE Mad. S. A. Allen.

Redonne à la chevelure grise sa souplesse naturelle, sa couleur et sa beauté première. C'est un article de toilette des plus délicieux pour les cheveux. Il activera la croissance des cheveux, et en prévient la chute immédiate.

LE ZYBOLALSAMUM DE MAD. S. A. ALLEN est une autre préparation pour les cheveux; il est clair et transparent sans sédiment. Il est très-simple et produit souvent des résultats étonnants. Sa grande supériorité et son économie comme article de toilette pour les cheveux sur les pommades françaises ou coutumes est admise par tous non-seulement en ce pays, mais en Europe. Le Restaurateur et le Zybolalsamum doivent être mis en usage ensemble. En vente chez tous les droguistes. Propriétaires, S. E. Van Duzer & Cie, droguistes en gros, 35 rue Barclay et 40 Park Place, New-York.

Québec, 12 avril 1869.—1 an 731-c

413 LA DYSPÉPSIE est guérie par l'usage des pilules toniques du DR. COLBY contre la constipation. Elles régularisent les intestins, régissent le foie, embouillissent la complexion et renouvellent le système; elles sont composées d'ingrédients énergiques et très concentrés, et s'attaquent à la racine de la maladie, opérant la guérison comme par magie. Des milliers de personnes attestent leurs propriétés curatives extraordinaires. En vente par tous les détaillants.

BEAU! SPLENDIDE! est le verdict donné par tous ceux qui se servent du cosmétique impérial de HUNT. Il rend doux, lustrés et magnifiques les cheveux secs, durs et raids. Il nettoie le crâne, fait disparaître les boutons, fortifie la racine des cheveux, empêche leur chute et les fera croître, forts, abondants et superbes, et il en coûte que 25 cents la bouteille. En vente partout.

LE RIUMATISME et toutes les autres douleurs et souffrances laissent le corps à l'application de l'EAU DE JACOB POUR LES RIUMATISMES. Nous le garantissons pour devoir guérir les Brûlures, les Engorgements, les Maux de gorge, le Mal dans le Dos ou le Côté, les Entorses, etc. Quelques uns des guérisons qu'il a effectués sont presque trop merveilleuses pour être crues. Plusieurs ont été sauvés par lui d'une mort imminente et rendus à la vie et à la santé. Point de famille à l'abri des maladies d'usage pour la collection des diplômés. A des milliers de piastres par an, il épargne tous les ans par son usage. Comme préventif contre les maladies contagieuses, il n'y a rien d'inventé qui puisse lui être comparé.

Nous autorisons tous les marchands détaillants à rendre l'argent si ce remède ne donne pas satisfaction complète. S. J. FOSS, & Cie. Québec, 29 Mars 1869.—1 an. 727-c.

DECES.

Décédé en cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 83 ans, l'honorable Louis Massie. Les funérailles auront lieu mercredi prochain. Le convoi partira de sa dernière résidence sur les Ramparts, à 9 heures A. M. pour la Cathédrale de Québec au service aura lieu, et se rendra ensuite à l'Hôtel Dieu où se fera l'inhumation. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Vallier, le 27 du courant, à l'âge de 69 ans, Joseph Catellier, Ecuier, capitaine de milice. Ses funérailles ont eu lieu dans l'église du lieu, mercredi dernier le 30 juin.

Université-Laval.

VENDREDI prochain, 9 JUILLET, vers quatre heures P. M., à la suite de la distribution des prix du Petit Séminaire de Québec, aura lieu, dans la Grande Salle de l'Université, la séance universitaire d'usage pour la collection des diplômés. Les Dames y seront admises sur présentation d'une carte d'admission générale ou d'une carte spéciale. Les Messieurs sont admis sans cartes. Québec, 5 Juillet 1869.—2f 789

Convent de Somerset.

L'EXAMEN des Elèves du Convent de Somerset aura lieu le 7 JUILLET; les parents des Elèves ainsi que les amis de l'Education sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation. Le lendemain 8 JUILLET, à 11 h. P. M. se fera la distribution solennelle des prix, laquelle sera suivie de l'ouverture du Bazar qui se continuera les jours suivants. Québec, 8 juillet 1869.—2f 790

Petit Séminaire de Québec.

A distribution solennelle des prix aura lieu le 7 JUILLET, le 6 de JUILLET prochain, vers 7 heures. Les vacances s'ouvriront le lendemain, mercredi, à 8 h. A. M. Les parents des élèves et amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister. Québec, 25 Juin 1869. 784

Collège de Ste. Anne.

A distribution des prix aura lieu MARDI SOIR, le 6 de JUILLET prochain, vers 7 heures. Les vacances s'ouvriront le lendemain, mercredi, à 8 h. A. M. Les parents des élèves et amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister. Québec, 25 Juin 1869. 784

POUR KAMOURASKA VOYAGE SPECIAL.

Le nouveau et rapide vapeur "CLYDE," Laissera le quai St. André, SAMEDI MATIN, LE 10 JUILLET, Et arrêtera en descendant à Kamouraska.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. 730 P. M. de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Québec, 2 Juillet 1869. 787

COMPAGNIE DES REMORQUEURS DU ST. LAURENT.

1869. Ligne des Passagers 1869. Rimouski, Tadoussac, Rivière-du-Loup et la Malbaie.

DES billets de retour pour la Rivière du Loup, la Malbaie et Tadoussac peuvent servir pour aucun des vapeurs à des prix réduits. Le puissant vapeur de première classe "ADVANCE," CAPT. G. V. STORY, R. N. Le nouveau vapeur "CLYDE," CAPT. M. LEGOURS, Laisseront le Quai St. André, COMME SUIT: L'Advance pour RIMOUSKI, Arrêtant à la Rivière-Ouelle et à la Rivière du Loup. Le Clyde pour TADOUSSAC, Arrêtant à la Baie St. Paul, aux Eboulements, à la Malbaie et la Rivière-du-Loup. Les MERCREDIS et SAM

BUREAU DE POSTE. HEURES DES MALLES.

QUÉBEC, Juin 1869.

Table of train schedules with columns for destination (e.g., Ontario, Québec, Malles Locales), departure times, and arrival times.

CELEBRES SAVONS DE MORSTATT. EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU COURRIER DU CANADA. LES SAVONS nouveaux suivants, venant de la célèbre manufacture de MORSTATT.

Parfums pour mouchoirs DE LA CÉLEBRE MANUFACTURE DE LUBIN!! On vient de recevoir à l'établissement de LEGER BROUSSEAU.

IMPRESSIONS ! IMPRESSIONS !! On exécute à l'imprimerie DU "COURRIER DU CANADA" des impressions de toutes sortes telles que

ESSENCE DE SALSEPARILLE Concentrée et préparée à la Vapeur. LA SALSEPARILLE est une plante qui croît au Pérou, au Portugal, au Brésil, au Mexique et dans la Virginie.

BLANC DE COUR POUR AVOCATS, GREFFIERS, NOTAIRES. FACTUMS, ROLES D'EVALUATION, LISTES ALPHABETIQUES.

LIBRAIRIE DE LEGER BROUSSEAU En vente NOUVELLE COLLECTION DE CLASSIQUES GRECS, LATINS ET FRANCAIS.

CHAPEAUX POUR DAMES ET POUR MESSIEURS. G. J. DUFF, No. 26, rue Ste. Angèle, Haute-Ville.

Blancs de Comptes, CIRCULAIRES, LETTRES FUNERAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, ETC., ETC.

LIBRAIRIE DE LEGER BROUSSEAU Ces éditions se distinguent : par la grosseur et la netteté des caractères, la correction des textes, le choix judicieux des notes, la beauté du papier, la solidité des cartonnages-relieurs et la modicité des prix.

VIN DE MESSE ! VIN DE MSSE!! MM. LES CURÉS de ce diocèse sont respectueusement invités à venir voir l'assortiment de VINS DE MESSE à notre établissement avant d'aller acheter ailleurs.

PROGRAMMES, AFFICHES, LIVRES, BROCHURES. La variété et le grand nombre de caractères typographiques de luxe que possède l'établissement nous permettent d'exécuter les impressions qui nous seront confiées, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, de même que nos presses mues par la vapeur nous mettent en état de livrer les ouvrages sous le plus court délai.

AVIS AU COMMERCE. NOUS engageons vivement les personnes ayant des relations avec MARSEILLE à s'abonner à la REVUE COMMERCIALE ET MARITIME qui est publiée dans cette ville depuis SIX ANS en paraissant tous les SAMEDIS.

PIEIX. A VENDRE à la librairie du Courrier du Canada la nouvelle brochure suivante: ELOGE DE PIE IX. Prononcé à l'Université-Laval le 29 juin 1868, jour de l'inauguration d'un portrait de Sa Sainteté par M. l'abbé M. EDOUARD METHOT, A. M. Recteur de l'Université.

AVANTAGES DE CETTE PREPARATION. Les préparations de Salseparille ne sont efficaces qu'autant qu'elles sont surchargées des principes de cette racine. Mais le temps et les soins nécessaires pour faire les tisanes ordinaires, l'impossibilité de les conserver, leur goût désagréable et les débâtements d'estomac qu'elles causent, par les doses répétées, qu'il faut en boire, font généralement adopter l'usage de Salseparille.

BIOGRAPHIE DE FEU MGR. P. F. TURGEON, Archevêque de Québec. En vente à la Librairie de LEGER BROUSSEAU.

SOIRES D'AUTOMNES ou LA RELIGION PROUVÉE AUX GENS DU MONDE, par A. F. MAUNOUBT. A vendre chez LEGER BROUSSEAU, 7, rue Buade, Haute-Ville.

COURS DE LITTÉRATURE DE BELLES-LETTRES à l'usage des maisons d'éducation, par M. D'ANGÉL. A vendre chez LEGER BROUSSEAU, 7, rue Buade, Haute-Ville.

LE VERS RONGEUR des SOCIÉTÉS MODERNES, ou le paganisme dans l'éducation, par l'abbé J. GAURE, vicaire-général de Nevers, docteur en théologie de l'Université de Prague, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome et de l'Académie des inscriptions et belles lettres de Besançon.

CONDITIONS DU COURRIER DU CANADA. Prix de l'abonnement: (Invariablement d'avance.) CANADA: Un an \$4.00, Six mois \$2.00, Trois mois \$1.20. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: Un an \$6.00, Six mois \$3.00, Trois mois \$1.50. FRANCE: Un an \$10.00, Six mois \$5.00, Trois mois \$2.50.

Prx : 05. 17 Octobre 1867. 960